



OBJECTIFS

- Remettre à niveau les connaissances nécessaires pour le maintien du certificat SSIAP niveau 2 selon l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

PUBLIC CONCERNÉ

- Chef d'équipe de sécurité incendie qualifié SSIAP2 n'ayant pas exercé dans la fonction durant les 3 dernières années ou montrant une défaillance notoire au cours du recyclage.

PRÉ REQUIS

- Etre titulaire du diplôme SSIAP2, ERP2 ou IGH.
- Etre titulaire de l'AFPS ou du SST valide depuis moins de 2 ans.

CONTENU

- Fondamentaux de sécurité incendie.
- Mise en situation d'intervention.
- Prévention.
- Moyens de secours.
- Organisation d'une séance de formation.
- Equipe de sécurité incendie.
- Gestion du PC Sécurité en situation de crise.
- Exercices pratiques d'extinction et mise en situation d'intervention.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques et pratiques avec appui audiovisuel.
- Mises en situation d'interventions.

DURÉE DE FORMATION

- 21 heures.

NOMBRE DE STAGIAIRES

- 12 stagiaires maximum.

NIVEAU DE VALIDATION

- Appréciation sous forme de QCM transmis à l'employeur.